



## **Babyloan – Une action facile à mettre en œuvre**

### ***Mémo des avantages pratiques pour un club***

#### **1°) Démultiplier sa trésorerie**

Habituellement, une action rotarienne est une opération relativement lourde : il faut d'abord gagner des fonds, pour pouvoir ensuite les donner à une œuvre. Et une fois les fonds donnés, il faut engager une nouvelle opération.

Recourir à Babyloan pour parrainer des microcrédits est une opération très légère : il suffit de déterminer le volant de trésorerie disponible. Et une fois les fonds prêtés, il suffit d'attendre leur remboursement pour pouvoir engager une autre action ou décider d'un nouveau cycle de prêt.

Le club peut ainsi :

- Faire agir, à titre accessoire, des fonds mis en réserve ou en attente d'affectation ;
- Utiliser les mêmes fonds pour plusieurs actions successives.

En définitive, ouvrir un compte Babyloan c'est, sans oublier la perspective prioritaire des actions du club, répondre à la question posée par le président international Kalyan Banerjee dans *Le Rotarien* du mois de septembre 2011 :

*« Quel est le plus fort impact pouvant résulter de l'emploi de ce que nous avons ? »*

#### **2°) Communiquer sur Internet**

Un compte Babyloan permet à un club Rotary d'utiliser les nouveaux media de l'Internet pour faire connaître le Rotary au travers d'actions concrètes.

En effet, chaque personne ayant soutenu le même dossier de microcrédit qu'un club Rotary pourra voir que le Rotary s'est engagé à ses côtés.

Elle pourra alors aller consulter la fiche du club puis, par cette fiche, le site Internet du club.

Les microprêts étant de faibles montants :

- chaque dossier de microcrédit est soutenu par plusieurs personnes ;
- et chaque club peut soutenir un nombre important de dossier.

Avec une mise de trésorerie relativement faible, un club peut donc sensibiliser aux actions du Rotary un grand nombre de personnes ayant elles-mêmes manifesté leur intérêt pour une action constructive.

Comme le souligne Bernard Attard, coordinateur de l'image publique du Rotary, dans *Le Rotarien* du mois de novembre 2011 :

*« Dans le cadre de son plan stratégique, le Rotary International a fixé comme objectif l'amélioration de l'image publique et la sensibilisation du public. »*

Ouvrir un compte Babyloan répond parfaitement à cet objectif.



### **3°) Conserver sa liberté**

Même s'il s'agit d'une action typiquement rotarienne pouvant être menée par de nombreux clubs, l'ouverture d'un compte Babyloan relève de la seule responsabilité du club concerné.

L'ouverture ou la fermeture d'un compte, le montant des fonds initialement prêtés, la réutilisation ou non des fonds remboursés sur la tirelire Babyloan, le choix des dossiers financés sont de la seule compétence du club.

Chaque membre du club peut consulter le compte Babyloan de chez lui et suivre ainsi l'action de son club.

Il s'agit d'un outil très souple pouvant être adapté aux autres projets du club.

Mais il s'agit également d'un outil collectif puisque c'est le poids du groupe « Rotary clubs » sur Babyloan qui donnera à cette action sa vraie dimension.

### **4°) Agir avec rapidité**

L'ouverture puis le suivi d'un compte Babyloan sont des opérations simples.

Il suffit de choisir parmi les membres du club un « responsable Babyloan », de lui remettre le petit mémo qui a été établi à son intention et de lui indiquer qu'il peut recourir à tout moment à l'adresse [babyloan@rotarylille-est.org](mailto:babyloan@rotarylille-est.org)

A bientôt sur Babyloan !